

Rapport de la Commission académique session 2019

Académie de : GRENOBLE.

1. La commission

1.1 Organisation et logiciel support

La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes (CAHPN) est composée de l'inspection pédagogique régionale d'EPS, d'un chargé de mission pour les examens, de conseillers pédagogiques et techniques, de professeurs représentant les cinq départements de l'académie, d'un professeur représentant l'enseignement privé, **d'un professeur représentant l'enseignement français à l'étranger (via skype)** et du médecin conseiller du recteur.

Plusieurs réunions ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2018-2019 :

- **12 novembre 2018** : analyse des protocoles d'évaluation saisis et analyse de demandes spécifiques d'épreuves à adapter pour des élèves à besoins particuliers.
- **10 décembre 2018 et 11 janvier 2019**: Validation des listes SHN HNSS. (échanges de fichiers et points téléphoniques DRJSCS)
- **Travail mensuel** : commission restreinte en présence du médecin scolaire, conseiller du recteur, pour faire le point sur les retours des médecins prescripteurs à propos des certificats suspects. À cela s'ajoute une réunion bimestrielle, sous la forme d'une commission restreinte en présence du médecin scolaire, conseiller du recteur, pour étudier et analyser les situations d'inaptitude totale.
- **17 juin 2019** : analyse des situations remontées par les établissements, harmonisation des notes avant transmission au service des examens du baccalauréat.

Pour cette session 2019, 3 sous-commissions géographiques ont eu lieu :

- 11 juin à Moirans pour les établissements de l'Isère. (38)
- 12 juin à Valence pour les établissements de la Drome et de l'Ardèche (26) (07)
- 13 juin à Pringy pour les établissements de la Savoie et de la Haute-Savoie (73) (74)

Ce moment de communication en direct avec les 237 référents examen des établissements a été particulièrement apprécié et suivi par les enseignants (seulement 7 absences dont 5 pour raisons pédagogiques).

Elles ont permis une explicitation des statistiques académiques, mais également l'amélioration de notre culture commune sur les examens en EPS en apportant des réponses concrètes et harmonisées dans le traitement de chaque cas particulier sur l'ensemble des territoires. Ce rendez-vous annuel, amorcé cette année, doit pouvoir constituer à l'avenir un passage obligé dans le traitement équitable des candidats en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.). L'expérience de cette année nous démontre l'efficacité de ces regroupements, très attendus par les enseignants, elles nous permettent de traiter de manière plus efficace et plus précise les cas particuliers qui ne cessent d'augmenter sur les examens. Par ailleurs, elles permettent de mieux anticiper la vérification des pièces, pour une bascule des notes dans OCEAN davantage sécurisée.

La communication en direction des établissements s'effectue essentiellement via :

- Le dossier « Spécial examens EPS » qui paraît en septembre.
- La circulaire sur les protocoles qui paraît en novembre avec ses différentes annexes.
- La circulaire de notation qui paraît en mars avec ses différentes annexes.
- Les sous-commissions géographiques qui permettent d'échanger directement avec chaque référent d'établissement.
- Un retour statistique individualisé sur les 3 dernières sessions dans chaque établissement avec un guide d'analyse des acquis des élèves en juin (livraison sous un format papier au moment des sous-commissions et envoi sous format numérique dans les EPLE après la CAHPN).

Prospectives :

- Mise en œuvre d'un « forum numérique examens » ouvert à chaque référent examens.
- Demande d'élaboration d'un outil en ligne sécurisé pour collecter les données afférentes aux « candidats particuliers » ainsi que pour archiver les certificats médicaux.
- Renouvellement et élargissement des membres de la CAHPN pour permettre la validation des référentiels d'établissements pour le bac 2021.

Logiciel de traitement des notes

Le logiciel de traitement de notes utilisé est EPSNET.

Afin de nous permettre une véritable analyse, nous exploitons un certain nombre de statistiques à partir d'un travail réalisé à travers les fonctions "tableaux croisés dynamiques" et "macros" d'Excel.

Les améliorations souhaitées :

- Prise en compte des cas Di Di Note en BGT et en BCP
- Harmonisation des nomenclatures pour les épreuves adaptées, avec possibilité de saisir une 3ème note et/ou prise en compte de 1, 2 ou 3 notes en épreuves adaptées dans EPSNET.
- Prise en compte des cas particuliers tel que les sportifs de haut niveau dans l'application. (Permettre pour eux une évaluation sur 2 notes et une troisième note identifiée comme Non Noté SHN). Pouvoir valider la saisie, procéder à une extraction « .csv » avec ce code (qui serait modifié automatiquement ou manuellement en « DI » lors de la bascule sur OCÉAN).
- Permettre la mention Non Noté afin de l'utiliser pour des cas particuliers qui faussent actuellement les statistiques sur les inaptitudes. (Démission, changement d'établissement, handicap, protocole adapté sur 1 ou 2 notes, SHN ...)
- Allègement des tâches de contrôle des saisies effectuées par les établissements et des corrections manuelles nécessaires dans OCÉAN ; pour in fine : un gain efficience/temps non négligeable et des statistiques plus justes.
- Dans le cadre du CCF Facultatif : Différencier les notes de pratiques aux différentes épreuves (par APSA) dans le fichier d'extraction d'EPSNET.

Les demandes suivantes sont réitérées :

- ... Avoir accès (création) à un compte établissement « test » pour faciliter l'accompagnement des établissements et permettre les simulations
- ... Pouvoir exclure les établissements non concernés (non habilités, pas de candidats à l'examen pour la session en cours, CNED ou GRETA) par lot après la bascule d'Océan et en amont de l'ouverture d'EPSNET aux établissements, et pouvoir si besoin les réintégrer au cas par cas après l'ouverture d'EPSNET
- ... Pouvoir saisir l'ensemble des épreuves adaptées proposées par l'académie (portail gestionnaire) et en faire apparaître la liste lors de la saisie des protocoles adaptés par les enseignants (portail établissement)
- ... **Pouvoir saisir 3 activités** et les notes afférentes pour les candidats bénéficiant d'au moins un contrôle adapté
- ... Pouvoir **extraire toutes les données** (protocoles, candidats inaptes, candidats bénéficiant d'aménagement, épreuves aménagées...) **de tous les modules** au **format .csv** (au moins dans les portails gestionnaires et commission) pour ne plus être limité par « éditer » ou « imprimer » au format .pdf
- ... Différencier les sexes pour le récapitulatif des épreuves adaptées (effectifs et moyennes)

1.2 Principes d'harmonisation

Pour chaque examen est observé :

- l'écart des moyennes académiques entre chaque filière et série
- l'écart entre la moyenne de chaque établissement et la moyenne académique (de manière séparée, pour la moyenne des filles et des garçons.)

Au regard du principe statistique « **espace de confiance** » = **Moyenne académique avec + ou - 1 écart type**, un seul établissement de l'académie est en dehors de cet espace en CAP-BEP. Il a donc été harmonisé.

Pour autant, nous avons fait le choix d'aller observer tous les EPLE dont l'écart à la moyenne est supérieur à 1,5 point.

Dans les décisions d'harmonisation, nous avons comparé les moyennes de chaque sexe (sans les AB=O) avec les moyennes académiques.

Nous avons décidé de ne pas harmoniser entre les APSA. Ce choix de ne pas harmoniser les notes à l'intérieur et entre les APSA est fondé sur le fait que nous estimons que les conditions de passation des épreuves sont trop peu homogènes pour effectuer une harmonisation solide statistiquement et étayée scientifiquement.

Par ailleurs, nous avons également fixé un seuil limite de candidats (Nombre de candidats concernés par l'harmonisation potentielle : 50 en BGT BCP, 25 en BCP et CAP BEP) en dessous duquel la représentation statistique n'est plus fondée. Dans ces cas-là, nous n'harmonisons pas.

Enfin, nous poursuivons notre travail de communication avec les équipes pédagogiques pour les faire réfléchir à l'offre de formation et de certification au sein de leur établissement. Le retour statistique systématique constitue une première étape qui sera complétée par la mise en œuvre de réunions d'équipe ciblées sur les établissements identifiés via l'outil statistique.

1.3 Liste académique d'APSA

Bac GT :

- Course Tout Terrain
- Sport Boules.

Pour la session 2020 l'activité Biathlon sera introduite en liste académique.

Voie Pro :

- Course Tout Terrain
- Sport Boules.
- Randonnée estivale
- Futsal

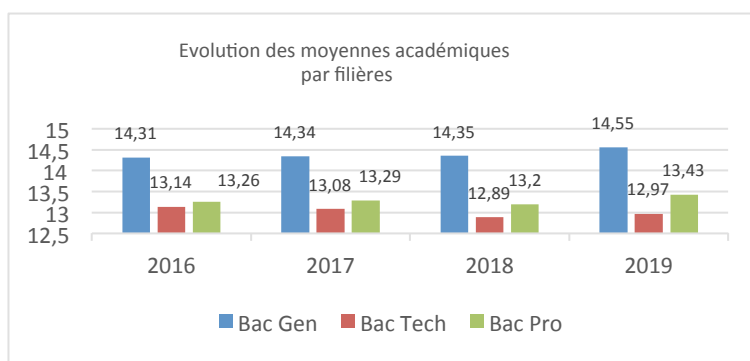
Pour la session 2020, l'activité Biathlon sera introduite en liste académique.

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro

2.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

2.1.1 Observations générales

- Des écarts entre les voies qui persistent au sein de l'académie.

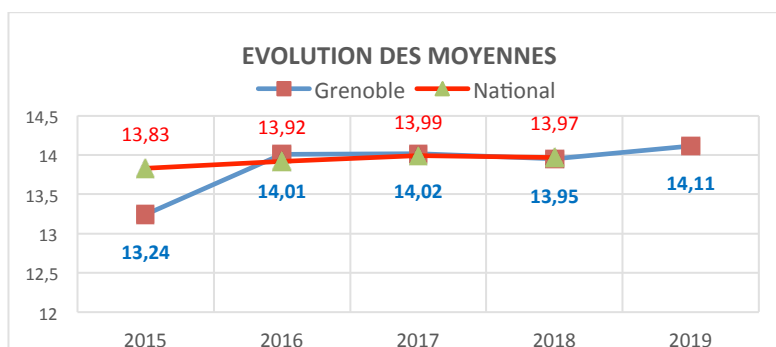


L'évolution positive de la moyenne des baccalauréats généraux (BCG) et professionnels peut sans doute s'expliquer par un effet « nouveaux référentiels ». L'évolution est plus faible pour les baccalauréats technologiques (BTN).

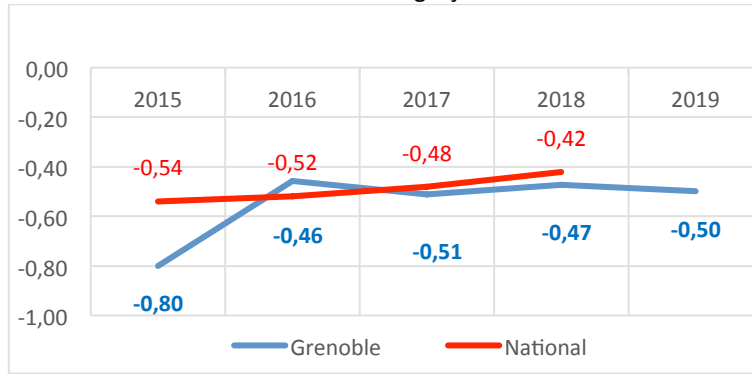
Ce décalage a été pointé lors des sous-commissions, l'hypothèse d'un effet docimologique de « comparaison » des publics (BCG et BTN) a été avancée. En effet, ces élèves cohabitent dans les mêmes groupes en EPS, cela est tout à fait bénéfique sur les dynamiques d'apprentissage au sein du groupe, mais semble peser sur les moyennes des candidats au baccalauréat technologique. Si nous pouvons entendre qu'il puisse y avoir un écart entre les moyennes des élèves des séries générales et ceux des séries technologiques, il n'y a aucune raison objective pour que les élèves de la voie technologique aient des moyennes inférieures de 0,5 point à ceux de la voie professionnelle. Ce discours semble avoir été entendu par les acteurs lors des sous-commissions.

2.1.1.1 Baccalauréat général et technologique (BGT)

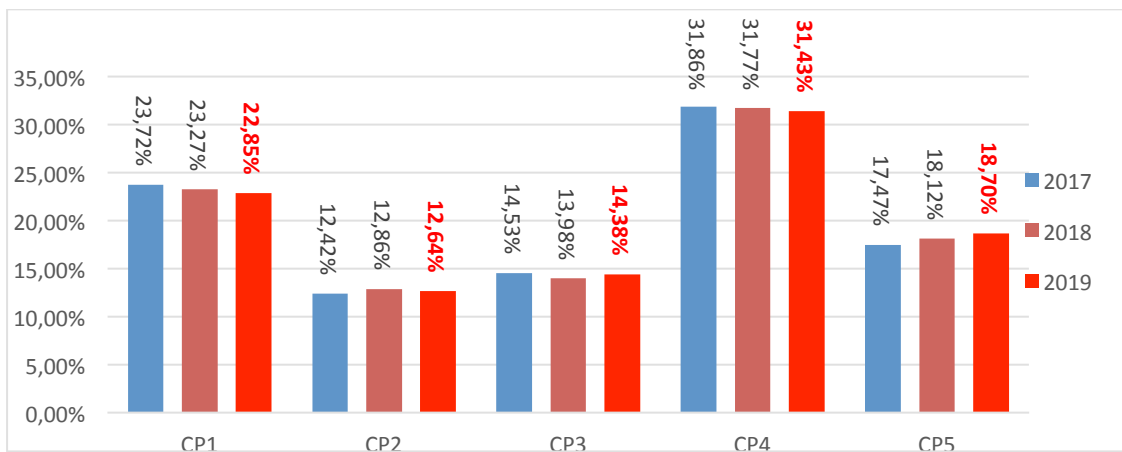
- Des résultats en légère progression et en cohérence avec la moyenne nationale depuis 3 sessions.



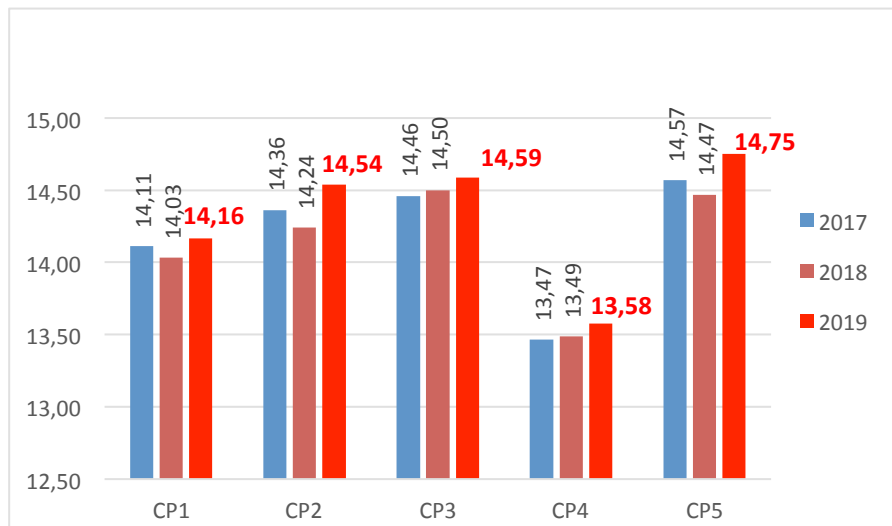
- Une stabilité de l'écart des notes entre les filles et les garçons :



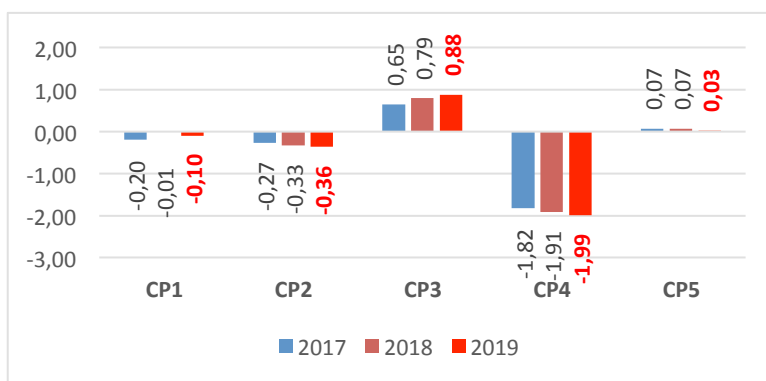
- Une stabilité dans l'offre de certification par CP depuis 3 sessions :



- Une moyenne qui augmente dans chaque CP : Mais une CP4 toujours aussi basse.



- Un différentiel F/G qui continue à augmenter en CP4 :



Inaptitudes et enseignement adapté :

Bac GT : Évolution des profils des candidats sur 3 sessions

			2017	2018	2019
Type de candidat	Sexe	%	%	%	%
AD	Contrôle adapté	M	0,59	0,55	0,91
AD	Contrôle adapté	F	2,15	1,79	1,88
AD	Contrôle adapté	T	1,43	1,21	1,44
IT	Inaptes totaux	M	1,02	1,25	1,31
IT	Inaptes totaux	F	2,64	2,76	3,00
IT	Inaptes totaux	T	1,89	2,06	2,23
ST avec DI	ST Inaptes partiels	M	6,16	6,20	7,35
ST avec DI	ST Inaptes partiels	F	6,27	7,29	8,22
ST avec DI	ST Inaptes partiels	T	6,22	6,79	7,83
Total M		M	46,24	46,34	45,49
Total F		F	53,76	53,66	54,51

Les protocoles adaptés restent inexploités et non représentatifs de la réalité des pratiques. Il s'avère indispensable de faire évoluer les contraintes d'EPSNET sur ce registre (possibilité de prise en compte avec 1, 2 ou 3 activités adaptées dans l'application). Par ailleurs, le cadre temporel de ces déclarations de protocoles adaptés (avant novembre) contraint les enseignants dans la déclaration de ces adaptations en cours d'année. Pour chaque candidat et pour chaque note proposée, un système de « coche » (APSA adaptée ou pas) simplifierait grandement la procédure et permettrait de reconnaître l'adaptation tout au long du processus de certification. La même démarche pourrait être à l'œuvre dans les protocoles rattachés à ces candidats pour validation des référentiels par la CAHPN.

Les cas Di Di Note :

Le cadre réglementaire du « Di Di Note » pose un certain nombre de problèmes. Au-delà de la gestion lourde que cette possibilité offerte aux candidats occasionne, si nous souhaitons conserver une certaine harmonisation de ces cas particuliers sur l'académie, elle permet à certains candidats de mettre en place des stratégies d'évitement.

Procédure mise en œuvre dans l'académie pour le traitement de ces cas :

Remontée des Cas « DI DI note » par les équipes via un fichier numérique avec des éléments chiffrés permettant d'identifier le niveau de l'élève en EPS (notes de première) pour légitimer la décision de maintien ou non en cohérence avec un véritable niveau en EPS.

Procédure retenue lors de la session 2019 pour la conservation de l'unique note :

- si elle correspond au niveau réel de l'élève en EPS (pas uniquement sur une activité) notamment à travers l'analyse des notes obtenues en classe de première.
- si au moins une note d'EPS de première, portant sur une autre CP que celle obtenue à une épreuve de l'examen, se situe dans un espace compris entre + ou - 2 points

Résultats du traitement des cas Di Di Note en CAHPN :

BCG	Décisions CAHPN		Analyse du traitement des demandes des équipes sur ces cas DI DI NOTE		
	Nombre de candidats	Note maintenue	Note Basculée en DI	Suivi sur maintien de note	Suivi sur demande de Dispense
162 cas traités	108	54	81	27	108
	67%	33%	50%	17%	67%

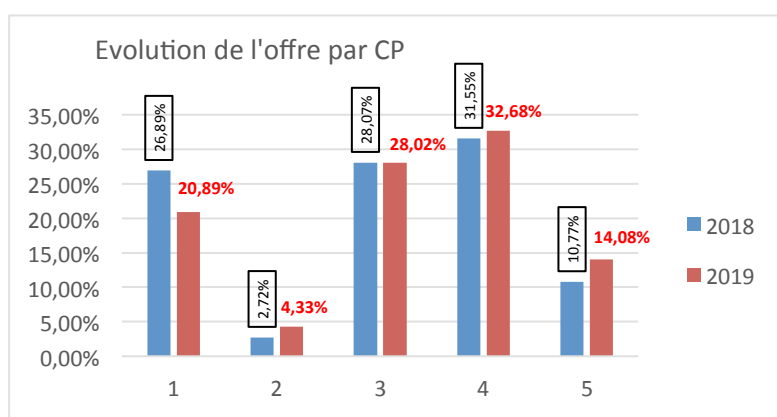
BTN	Décisions CAHPN		Analyse du traitement des demandes des équipes sur ces cas DI DI NOTE		
	Nombre de candidats	Note maintenue	Note Basculée en DI	Suivi sur maintien de note	Suivi sur demande de Dispense
78 cas traités	44	34	31	21	52
	56%	44%	40%	27%	67%

2.1.1.2 Baccalauréat dans les lycées français à l'étranger :

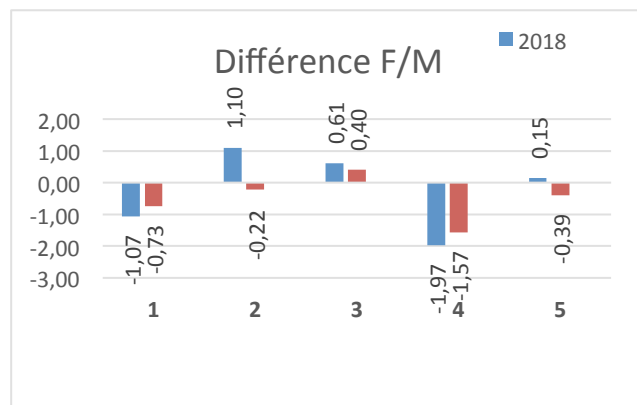
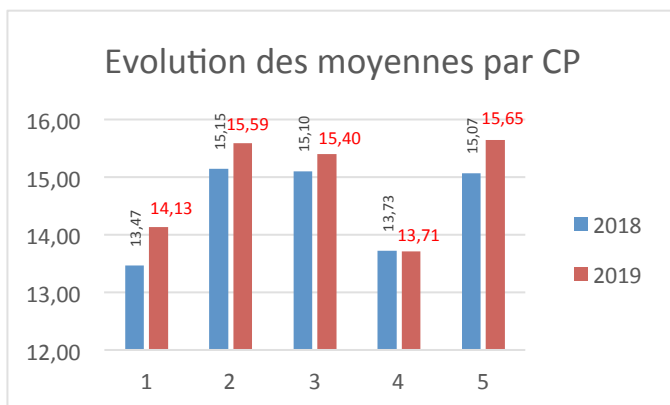
- Des résultats proches des moyennes académiques.

	Moyenne LFE 2019	Moyenne Grenoble 2019
Moyenne des Garçons	14,89	14,38
Moyenne des filles	14,33	13,88
Moyenne F+ G	14,59	14,11
Écart F/G	-0,56	-0,50

- Une hétérogénéité importante dans l'offre de certification entre les CP

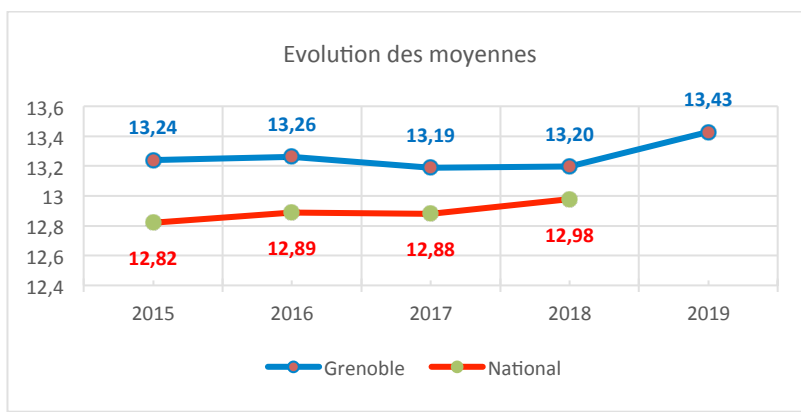


- Une progression des moyennes dans toutes les CP, mais des écarts importants notamment avec la CP4. Une hétérogénéité dans les moyennes comme dans les différentiels entre les filles et les garçons entre les CP.



2.1.1.3 Baccalauréat professionnel :

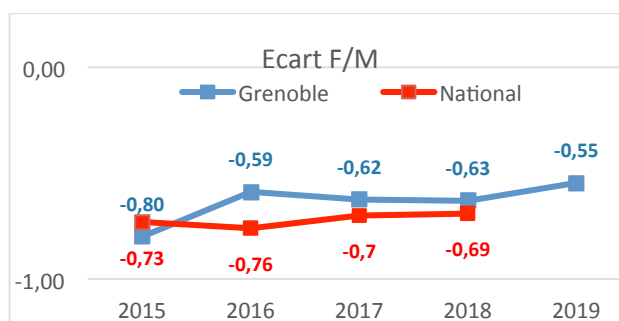
- Une moyenne en augmentation sensible cette année.



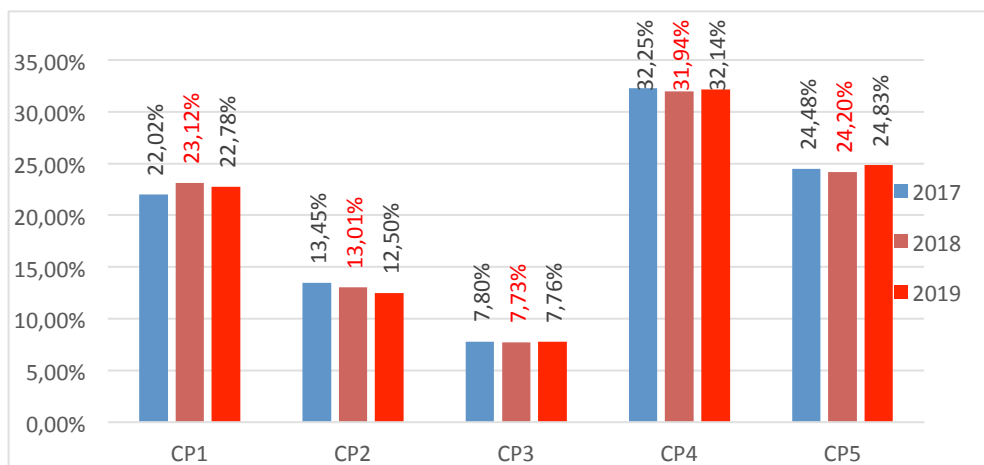
Moy : 13,63 ♂

Moy : 13,09 ♀

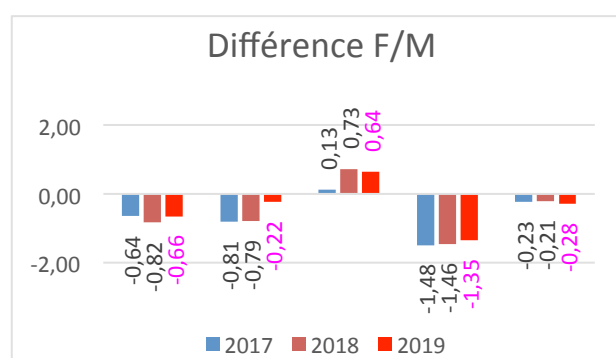
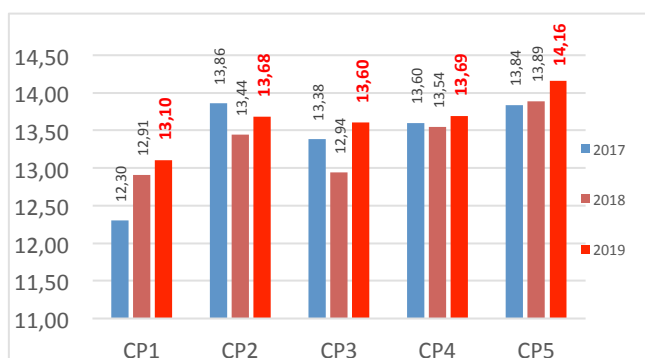
- Une diminution du différentiel de notes entre les filles et les garçons cette année.



- Une relative stabilité dans l'offre de certification par CP depuis 3 sessions, mais une érosion de la CP2



- Des moyennes par CP qui évoluent toutes sensiblement sur cette session
- Une réduction de l'écart sur 4 CP sur 5.



Inaptitudes et enseignement adapté :

Bac PRO : Évolution des profils des candidats sur 3 sessions :

			2017	2018	2019
	Type de candidat	Sexe	%	%	%
AD	Contrôle adapté	M	0,21	0,08	0,17
AD	Contrôle adapté	F	0,66	0,51	0,72
AD	Contrôle adapté	T	0,39	0,25	0,38
IT	Inaptés totaux	M	2,83	1,59	1,54
IT	Inaptés totaux	F	2,24	4,28	4,96
IT	Inaptés totaux	T	2,60	2,64	2,88
ST avec DI	ST Inaptés partiels	M	4,67	4,65	4,79
ST avec DI	ST Inaptés partiels	F	5,87	6,32	5,97
ST avec DI	ST Inaptés partiels	T	5,14	5,30	5,26
	Total M	M	60,95	61,02	60,72
	Total F	F	39,05	38,98	39,28

Analyse identique BGT pour les protocoles adaptés.

➤ **Relative stabilité sur les inaptitudes partielles et totales en Bac Pro :**

Vraisemblablement, la possibilité d'utiliser une note de première pour les CCF du baccalauréat professionnel atténue l'augmentation des inaptitudes totales ou partielles.

Les cas Di Di Note : Idem BGT

Résultats du traitement des cas Di Di Note en CAHPN :

BCP	Décisions CAHPN		Analyse du traitement des demandes des équipes sur ces cas DI DI NOTE		
	Note maintenue	Note Basculée en DI	Suivi sur maintien de note	Suivi sur demande de Dispense	Nb et % de suivi sur les demandes des équipes :
49 cas traités	32	17	23	9	32
	65%	35%	47%	18%	65%

2.2 Décisions d'harmonisation

2.2.1 LFE (voie générale)

- **Décision 1 : aucune harmonisation nécessaire**

2.2.2 Voie générale et technologique

- **Décision 2 : harmonisation d'établissement**
 - **LPO Philippe DELORME L'ISLE-D'ABEAU (38) :**
 - + 0,50 point pour l'ensemble des candidates ;
 - + 0,20 point pour l'ensemble des candidats ;
 - **LGT Les Trois Sources BOURG LES VALENCE (26) :**
 - + 0,10 point pour l'ensemble des candidates.

2.2.3 Voie professionnelle

- **Décision 3 : Harmonisation d'établissement**
 - **LPO VAUCANSON GRENOBLE (38) :**
 - + 0,5 point pour l'ensemble des candidats ;
 - **LPO Léonard de VINCY VILLEFONTAINE (38) :**
 - + 1 point pour l'ensemble des candidates ;
 - **CFA MFR La Grive BOURGOIN JALLIEU (38) :**
 - + 0,6 point pour l'ensemble des candidates ;
 - **LPO St JEAN BOSCO LES CORDELIERS CLUSES (74)**
 - + 0,6 point pour l'ensemble des candidates ;
 - **CFA Méiers de l'Automobile THONON-LES-BAINS (74) :**
 - + 0,6 point pour l'ensemble des candidats ;
 - **CFAI Formavenir CLUSES (74)**
 - + 1,2 point pour l'ensemble des candidats.

2.3 Enseignement facultatif : contrôle en cours de formation (bac G/T)

- 27 établissements en 2019.
- 359 candidats :
 - 216 filles
 - 143 garçons

Moyenne des candidates : 15,77

Moyenne des candidats : 15,19

2.4 Enseignement de complément: contrôle en cours de formation (bac G/T)

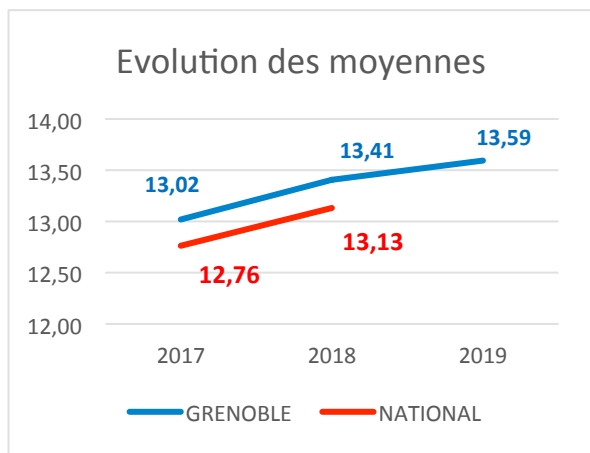
- 63 candidats (26 filles et 37 garçons)
- 4 enseignements de complément sur l'académie
- Moyenne de 16,09
 - 15,82 pour les filles
 - 16,28 pour les garçons.

<u>EPLE</u>	<u>OC</u>	<u>Moy Tous</u>	<u>Moy Filles</u>	<u>Moy Garçons</u>
<u>Lycée AMBROISE CROIZAT (73)</u>	<u>Randonnée CP2</u> <u>Natation en durée CP5</u> <u>Volley CP4</u>	<u>15,81</u>	<u>15,87</u>	<u>15,75</u>
<u>Lycée Externat Notre Dame</u> <u>GRENOBLE (38)</u>	<u>Musculation CP5</u> <u>Natation Sauvetage CP2</u> <u>Demi-Fond CP1</u>	<u>17,7</u>	<u>17,21</u>	<u>17,41</u>
<u>Lycée Charles Baudelaire CRAN-</u> <u>GEVRIER (74)</u>	<u>Volley CP4</u> <u>Ski Alpin CP2</u> <u>Danse Coll CP3</u>	<u>14,78</u>	<u>14,05</u>	<u>15,25</u>
<u>Lycée Gustave Jaume PIERRELATTE</u> <u>(26)</u>	<u>Badminton CP4</u> <u>Natation sauvetage CP2</u> <u>Course en durée CP5</u>	<u>17,66</u>	<u>17,37</u>	<u>17,81</u>

3. Résultats académiques de la session : CAP et BEP

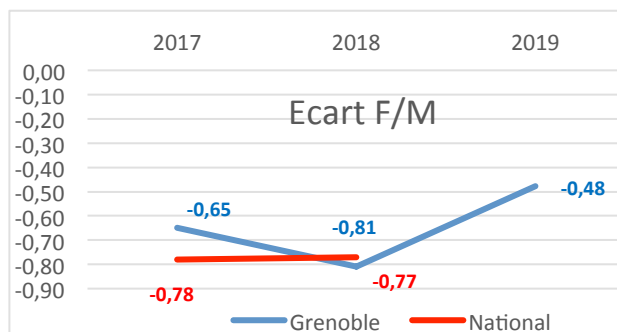
3.1 Enseignement commun : contrôle en cours de formation

- Une tendance à la hausse qui se confirme cette année encore :
- Une diminution conséquente du différentiel Filles / Garçons

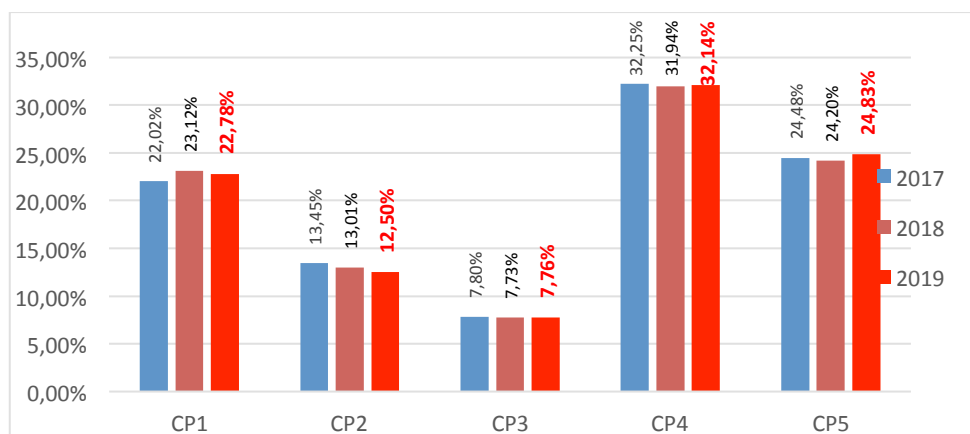


Moy : 13,76 ♂

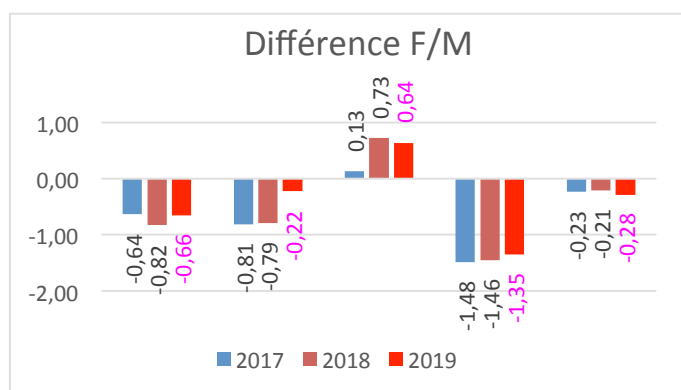
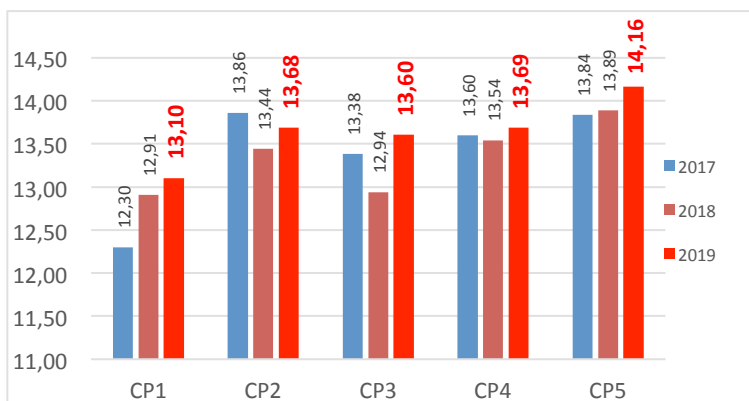
Moy : 13,28 ♀



- Un déséquilibre qui s'accroît entre les CP dans l'offre de certification. Un effritement de la CP2 et de la CP3. Effet certification sur 2 CP ?



- Des moyennes par CP qui évoluent sensiblement sur cette session
- Un impact positif sur les différentiels de moyennes par CP



3.2 Inaptitudes et enseignement adapté :

CAP BEP : Évolution des profils des candidats sur 3 sessions :

			2017	2018	2019
	Type de candidat	Sexe	%	%	%
AD	Contrôle adapté	M	0,16	0,09	0,04
AD	Contrôle adapté	F	0,38	0,44	0,26
AD	Contrôle adapté	T	0,24	0,22	0,12
IT	Inaptes totaux	M	1,20	1,29	1,68
IT	Inaptes totaux	F	3,28	3,64	3,79
IT	Inaptes totaux	T	1,96	2,14	2,42
ST avec DI	ST Inaptes partiels	M	5,14	1,26	1,47
ST avec DI	ST Inaptes partiels	F	5,66	1,99	1,89
ST avec DI	ST Inaptes partiels	T	5,33	1,53	1,62
	Total M	M	60,95	61,02	60,72
	Total F	F	39,05	38,98	39,28

Analyse identique BGT pour les protocoles adaptés.

- Des inaptitudes totales qui progressent régulièrement même si le taux reste faible.
- Des inaptitudes partielles qui restent stables après une baisse liée à la modification de la réglementation (3 CCF à 2)

3.3 Décisions d'harmonisation

- **Harmonisation d'établissement pour le CAP BEP**

Pour cette session, 4 établissements ont été harmonisés :

- **LPO DE L'EDIT SAINT MAURICE L'EXIL (38) :**
 - + 0,9 point pour l'ensemble des candidates ;
- **LPO Léonard de Vincy VILLEFONTAINE (38) :**
 - + **2,6 points** pour l'ensemble des candidats et candidates ;
- **La MFR le FONTANIL à SAINT- ALBAN :**
 - + 0,7 point pour l'ensemble des candidats ;
- **LPO Guillaume FICHET BONNEVILLE (74) :**
 - + 0,9 point pour l'ensemble des candidates.

4. Résultats de l'examen ponctuel

4.1 Épreuves obligatoires de l'enseignement commun

Bac GT

- Certains binômes sont très peu utilisés (Gym TT / Gym Bad / Badminton Sauvetage). Les notes sont hétérogènes et souvent inférieures aux notes en CCF.

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	5	1,81%	13,98	10	4,07%	11,17	15	2,87%	12,11
3X500 / Badminton	195	70,65%	12,76	154	62,60%	12,34	349	66,86%	12,57
3X500 / TT	50	18,12%	11,62	29	11,79%	12,06	79	15,13%	11,78
Gym / Badminton	11	3,99%	13,50	30	12,20%	11,67	41	7,85%	12,16
Badminton / Sauvetage	15	5,43%	13,89	23	9,35%	11,89	38	7,28%	12,68
	276	100,00%	12,67	246	100,00%	12,14	522	100,00%	12,42

Bac Pro : Analyse identique

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	2	1,96%	13,98	12	10,53%	14,37	14	6,48%	14,31
3X500 / Badminton	65	63,73%	11,84	72	63,16%	11,13	137	63,43%	11,47
3X500 / TT	31	30,39%	12,56	23	20,18%	11,25	54	25,00%	12,00
Gym / Badminton	1	0,98%	10,70	6	5,26%	13,38	7	3,24%	13,00
Badminton / Sauvetage	3	2,94%	6,25	1	0,88%	12,42	4	1,85%	7,79
	102	100,00%	11,93	114	100,00%	11,63	216	100,00%	11,77

CAP BEP : Analyse identique

EPREUVES PONCTUELLES - Enseignement obligatoire

	Garçons			Filles			Tous		
	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne	Nombre	%	Moyenne
EPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRE									
Gym/TT	1	2,56%		0	0,00%		1	1,67%	0,00
3X500 / Badminton	26	66,67%	12,12	17	80,95%	11,58	43	71,67%	11,91
3X500 / TT	9	23,08%	13,84	2	9,52%	15,63	11	18,33%	14,17
Gym / Badminton	3	7,69%	11,75	0	0,00%		3	5,00%	11,75
Badminton / Sauvetage	0	0,00%		2	9,52%	18,00	2	3,33%	18,00
	39	100,00%	12,18	21	100,00%	12,58	60	100,00%	12,32

Réflexion : L'évolution de ces épreuves dans le cadre des nouveaux textes doit pouvoir mieux prendre en compte la spécificité de ces publics. Des épreuves simples en termes de préparation pour les candidats et d'organisation pour les services, sur une liste resserrée d'APSA seraient les bienvenues.

Une évaluation sur une seule épreuve en CAP semble adaptée et pertinente.

Pour les Baccalauréats, l'évaluation sur 2 épreuves distinctes avec possibilité de convoquer les candidats sur des journées différentes semble également plus simple à organiser et davantage en cohérence avec le niveau de ressources et la préparation des candidats.

4.2 Épreuves Facultatives :

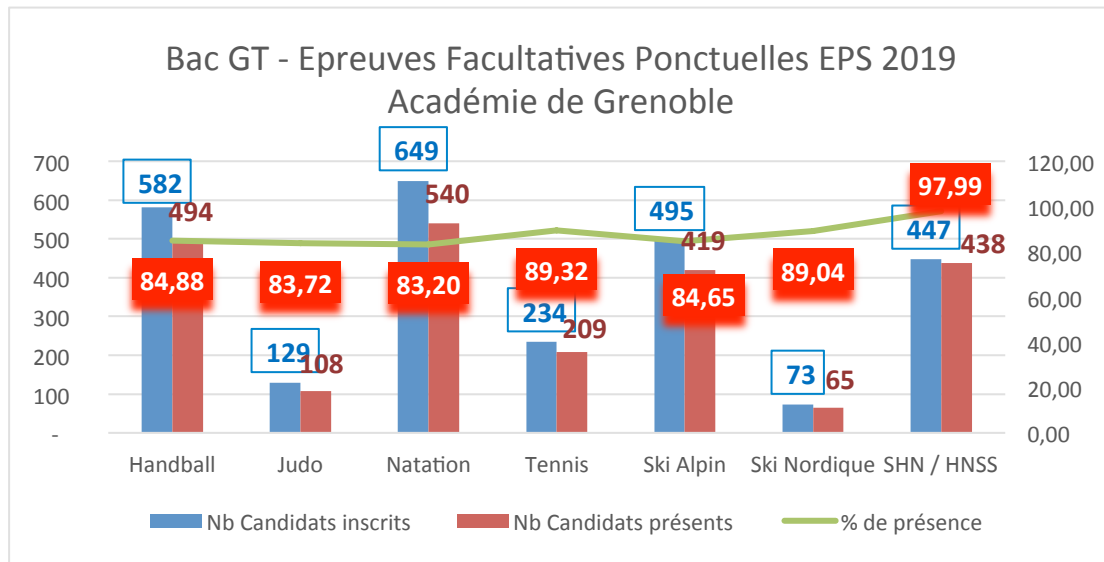
4.2.1. BAC GT

Observations générales :

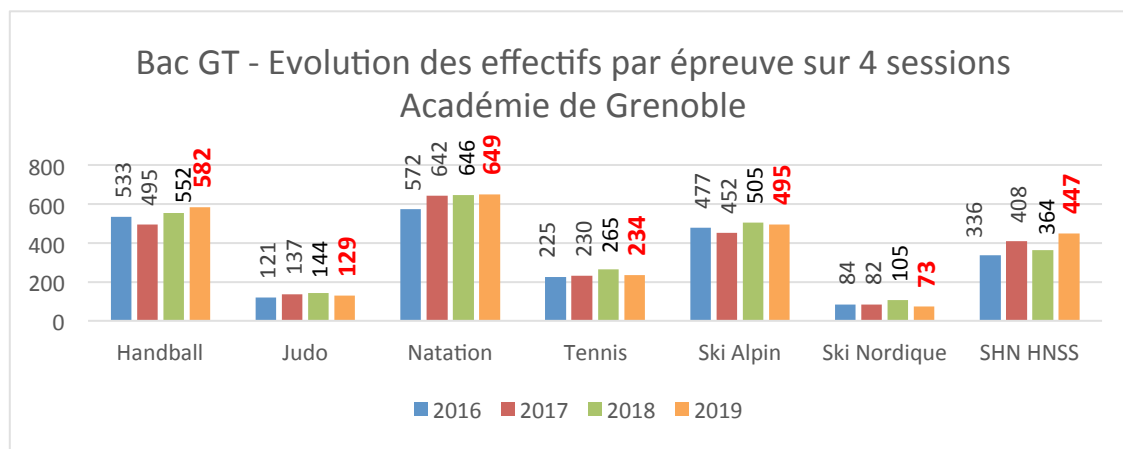
3 activités de liste nationale (judo, natation, tennis).

2 activités de la liste académique (Handball et Ski Alpin/Nordique).

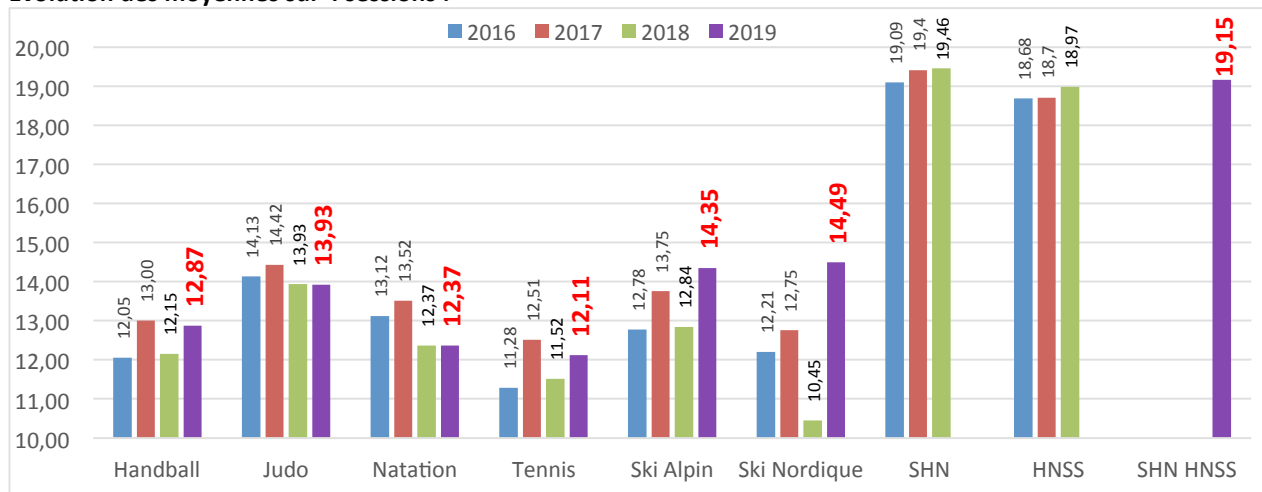
Taux de présence pour la voie GT : en augmentation sur l'ensemble des activités (entre 84% et 97%)



Évolution des effectifs sur 4 ans en voie GT : Relativement stable.

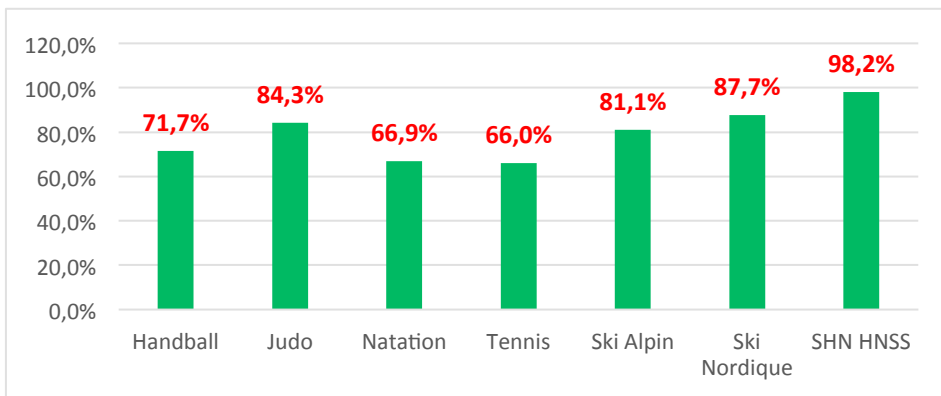


Évolution des moyennes sur 4 sessions :

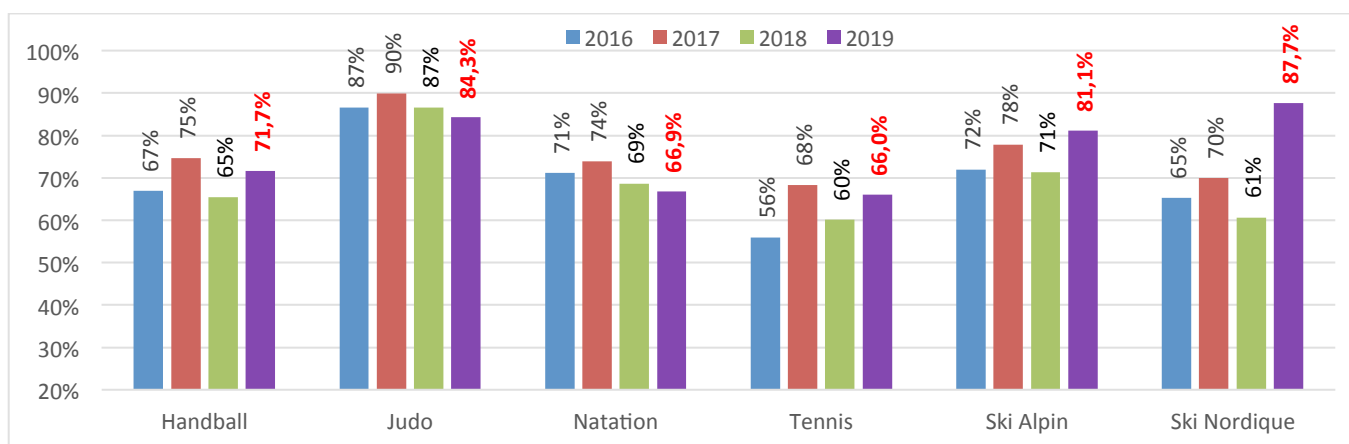


➤ Des fluctuations contenues. Une augmentation en ski (A / N) = Modification du référentiel pour cette session.

Taux de rentabilité des épreuves ponctuelles facultatives : en Hausse



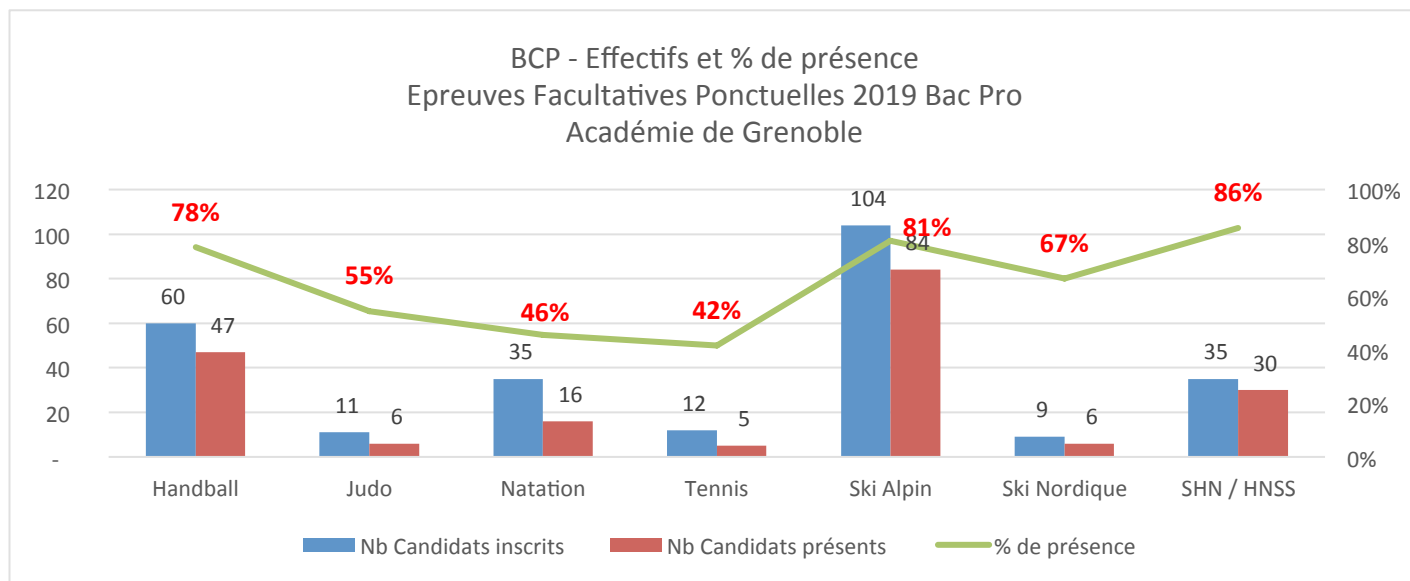
Taux de rentabilité sur 4 sessions Bac GT:



Une évolution positive sur cette session par rapport à l'année précédente.

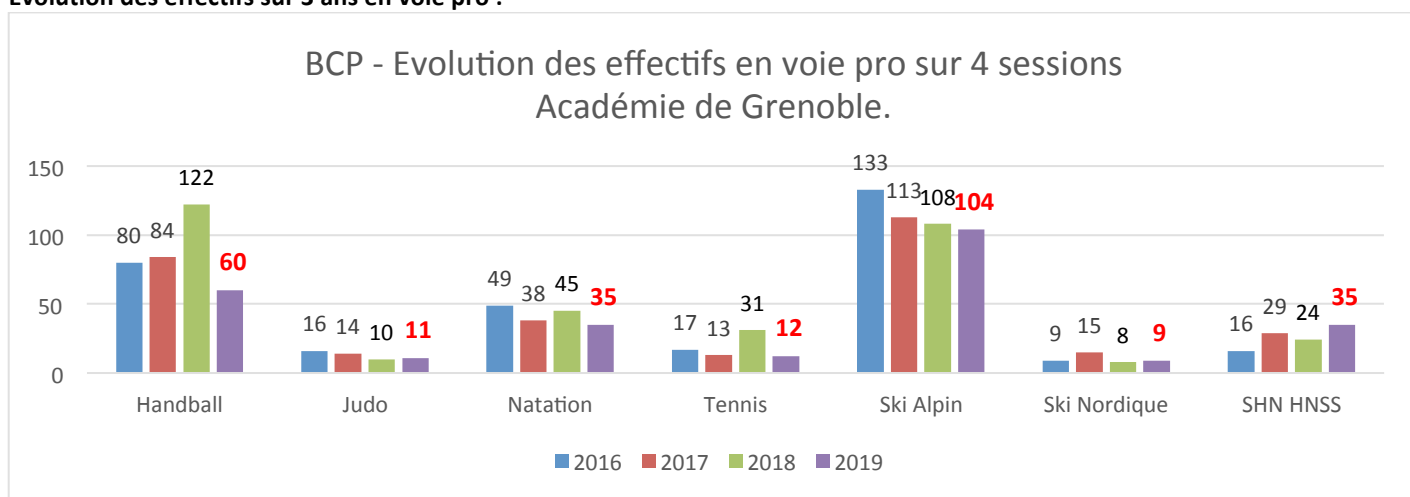
4.2.2. BAC PRO

Observations générales sur les épreuves facultatives ponctuelles de la voie professionnelle :



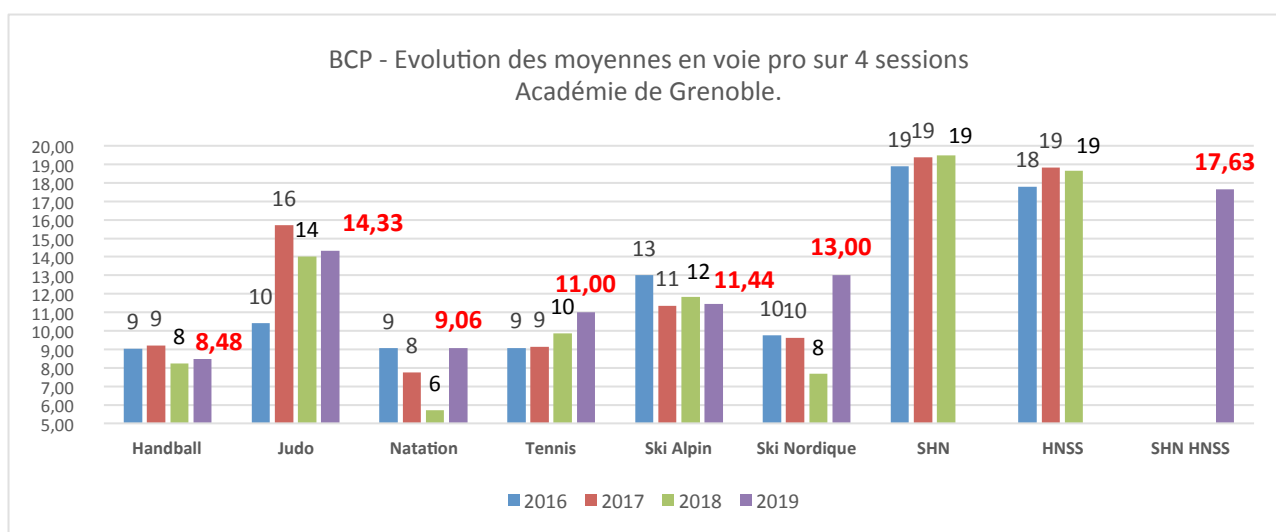
Les taux de présence sont faibles en voie pro (sauf sur les ASPA académiques). Le nombre de candidats est aussi beaucoup plus faible que pour la voie générale.

Évolution des effectifs sur 3 ans en voie pro :

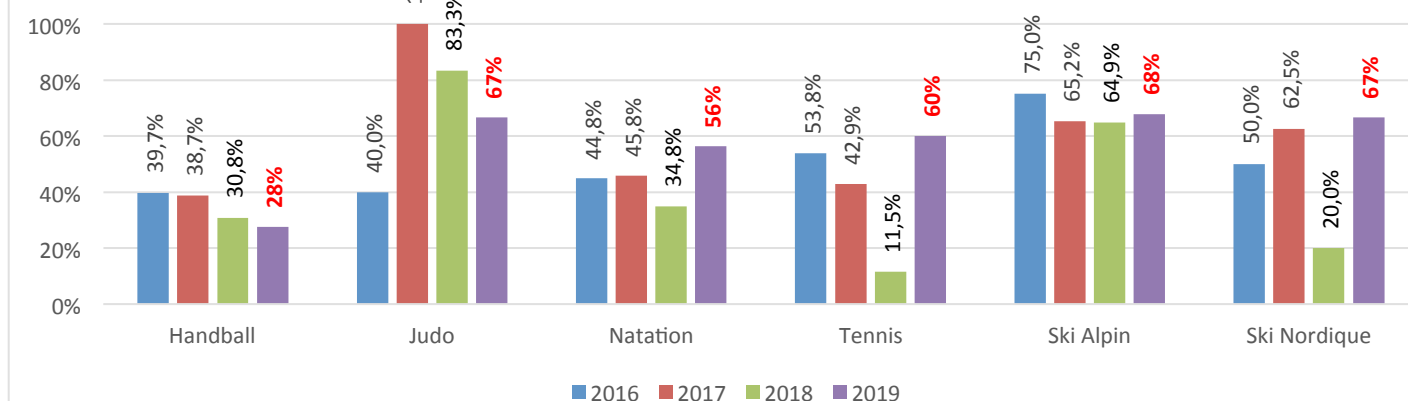


➤ Une baisse des effectifs sur cette session.

Évolution des moyennes des épreuves facultatives ponctuelles de la voie Professionnelle sur 3 sessions :



BCP - Evolution du % de rentabilité par épreuve Académie de Grenoble



4.2.3 Observations spécifiques concernant les SHN et HNSS

- SHN : 286 candidats (251 en GT et 35 en Pro)
- HNSS : 158 candidats (152 en GT et 6 en pro)
- JO : 58 candidats (50 en GT et 8 en Pro)

Tous ces chiffres sont en augmentation :

Bac GT :

SHN - HNSS - JO						
BAC GT - SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	147	19,38	104	19,14	251	19,28
BAC GT - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	83	18,88	69	19,07	152	18,97
BAC GT - JO	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	30	19,13	20	19,15	50	19,14

Bac Pro :

BAC PRO- SHN	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	30	18,00	5	18,50	35	18,07
BAC PRO - HNSS	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	6	15,17	0		6	15,17
BAC PRO - JO	Garçons		Filles		Tous	
	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne	Nombre	Moyenne
ACTIVITES						
Toutes APSA confondues	5	18,75	3	19,00	8	18,84

4.2.4 Réflexions et perspectives :

HNSS : Comment faire reconnaître ce statut dans les nouvelles épreuves en 2021 ?

5. Réflexions et préconisations pour la session suivante

5.1 À destination des établissements

L'inspection pédagogique régionale EPS a souhaité organiser pour cette session des sous-commissions géographiques comme le permet la circulaire et comme il est d'usage dans de nombreuses académies.

Ce moment de communication en direct avec les 237 référents examens des établissements a été particulièrement apprécié par l'ensemble des acteurs. Elles ont permis une communication sur les statistiques académiques et une sensibilisation aux problématiques d'équité sur les territoires. Enfin elles ont également permis de renforcer notre culture commune sur les examens en EPS en apportant des réponses concrètes et harmonisées dans le traitement de chaque cas particulier. Ce rendez-vous annuel, amorcé cette année, doit pouvoir constituer à l'avenir un passage obligé dans le traitement équitable des candidats en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.).

Par ailleurs, comme l'année dernière, chaque établissement a été destinataire de ses statistiques sur les résultats obtenus par leurs candidats aux examens. L'accompagnement mis en œuvre dans l'analyse de ces données lors des sous-commissions a renforcé la démarche de responsabilisation des acteurs amorcée l'année dernière. Cette démarche doit permettre aux équipes de dégager des adaptations didactiques et pédagogiques pour mieux faire réussir les différents profils d'élèves dont ils ont la charge.

Lors de la prochaine session, nous espérons que le développement de l'application académique sera effectif. Cela correspond à une véritable demande des enseignants et des services. Cela constituerait un véritable gain en termes de sécurité et de traitement des données.

Les cas particuliers doivent pouvoir être mieux identifiés dans EPSNET afin d'éviter des erreurs d'analyse statistique. Les différents cas seront listés dans le prochain dossier examens.

Les taux de remplacement des jurys sur les examens ont évolué favorablement cette année. C'est autant de temps de gagner pour l'organisation des épreuves au service des candidats. Nous serons vigilants sur la poursuite de cet objectif.

6. Bilan

Une session qui s'est déroulée dans l'académie, cette année encore, conformément aux attentes grâce à un travail conjoint et régulier entre le CMAI, l'inspection pédagogique régionale avec l'appui de la commission académique et les services du rectorat (DEC, DSI,SMS) et le réseau de coordonnateurs pour l'organisation des épreuves ponctuelles.

Le bilan conforte la nécessité de travailler avec les équipes pédagogiques pour faire évoluer les offres de formation et de certification au sein des établissements pour permettre l'équité entre candidats.